

NOMBRES DE CONSEILLERS

Effectif légal :	7
En exercice :	5
Présents	4
Votants	4

Date de convocation
10.01.2025
Date d'affichage
17.01.2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SAINT LAURENT DU VERDON
Séance du 17 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-sept janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nadine GRILLON, Maire.

Présents : Mesdames Nadine GRILLON, Ophélie MARTINO, Messieurs Yves CARPENTIER, Nicolas STAMPFLI.

Absent excusé : Monsieur Yannick BERNIER

Monsieur Yves CARPENTIER a été nommé secrétaire de séance.

N°2025_02

Cession parcelles communales cadastrées n° D294-D297-D300 chemin d'Esparron à Mr et Mme MAGHAKIAN

Madame Le Maire fait part au conseil municipal du mail reçu en Mairie le 2 novembre 2024 de Mr et Mme MAGHAKIAN domicilié au 315 chemin d'Albosc 04500 SAINT LAURENT DU VERDON qui demande la vente de trois parcelles communales séparant en deux leur propriété.

Madame Le Maire explique au conseil municipal que les parcelles D 294 et D 297 forment un chemin communal qui permet d'accéder à la parcelle D 300 où se trouve l'ancienne station d'alimentation en eau potable de la commune qui n'est plus utilisée et qui ne le sera plus. De part et d'autre de ces parcelles se trouvent les parcelles propriétés de Mr et Mme MAGHAKIAN au nom de la SCI ADM.

Madame Le Maire précise que les trois parcelles listées ci-dessous sont classées en zone agricole au PLU de la commune et qu'elles représentent une superficie totale de 817 m2 classées fiscalement en landes :

La parcelle D 294 chemin d'accès représente une superficie de 147 m2

La parcelle D 297 chemin d'accès représente une superficie de 220 m2

La parcelle D 300 ancienne station représente une superficie de 450 m2.

Madame Le Maire informe le conseil municipal que dans son estimation par mail du 18 décembre, la SAFER a estimé la valeur vénale des parcelles dont la superficie totale représente 817 m2 au prix de 41 €.

Afin de répondre favorablement à la demande de Mr et Mme MAGHAKIAN qui sollicite la vente des parcelles D294 D297 D300 situées chemin d'Esparron, appartenant au domaine privé de la commune qui représentent une superficie totale de 817 m2, Madame Le Maire propose au conseil municipal la vente des lesdites parcelles au prix de 41 €

Madame Le Maire rappelle que les frais se rapportant au transfert de propriété seront pris en charge par les acquéreurs.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Le Maire et après en avoir délibéré, le conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **d'accepter** la vente amiable des parcelles D294, D297, D300 situées chemin d'Esparron appartenant au domaine privé de la commune au bénéfice de Mr et Mme MAGHAKIAN demeurant au 315 chemin d'Albiosc 04500 SAINT LAURENT DU VERDON au prix de **41 € étant entendu que les frais se rapportant à la vente seront pris en charge par les acquéreurs ;**

- **de désigner** Madame Le Maire aux fins de signature de l'acte prix en la forme administrative emportant transfert de propriété.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

Nadine GRILLON,
Le Maire,



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'N. Grillon', written over the official stamp.

Yves CARPENTIER,
Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Y. Carpentier', written over the text.